

TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT EN DESSIN DE PROJET

Technicien Etudes du Bâtiment en Dessin de Projet

Code ROME: F1104

Code RNCP: 34657

PROCHAINE ENTREE

Novembre 2024

DUREE



1 790 h de formation (alternant apports théoriques et mises en situations professionnelles) dont 420 h en entreprise

Préparatoire de 2 à 4 mois en amont.

EFFECTIF



12 places par groupe.

REUSSITE



80 % de réussite aux examens de la dernière session.

Ouverture de droit à rémunération conforme à la réglementation en vigueur

PUBLICS

La formation est accessible à un public âgé de plus de 16 ans et en situation de handicap.

PREREQUIS

- Avoir une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Présenter une Orientation (ORP) délivrée par la CDAPH (MDPH),
- Maitriser la langue française (écrite et orale),
- Maitriser les mécanismes mathématiques de base, avoir une bonne capacité à la rédaction d'écrits professionnels
- Avoir le goût pour la manipulation de l'outil informatique,
- Posséder méthode, rigueur, précision et organisation,
- Posséder des aptitudes relationnelles et à la communication,
- Etre capable de s'adapter aux exigences de la profession (résistance au stress, horaires),
- Avoir une bonne perception spatiale.
- Avis favorable du médecin de l'établissement suite à visite médicale.

OBJECTIFS

Certification professionnelle et obtention d'un titre du Ministère du travail de *Technicien d'Etudes du Bâtiment* (niveau 4) afin d'exercer le métier de Dessinateur Projeteur.

Les blocs de compétences du titre professionnel (Rf : Référentiel Emploi Activité Compétences) sont :

- Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire,
- Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises,
- Etablir les plans d'étude pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM (Building Information Modeling).

LE METIER

Le technicien d'études du Bâtiment est chargé, au sein des agences d'architecture, de maitrise d'œuvre ou de construction de maisons individuelles :

- de la réalisation des documents graphiques,
- de la modélisation numérique des projets du bâtiment, en respectant les contraintes économiques et règlementaires.



MODALITES D'ACCOMPAGEMENT

Prise en charge globale de chaque personne accueillie par une équipe d'accompagnement pluridisciplinaire : formateurs, équipe médico-psycho-sociale et conseillères à l'insertion professionnelle.

Un projet personnalisé est établi.

Les ressources utilisées sont issues principalement des supports pédagogiques AFPA, des ressources professionnelles (dossiers techniques, documentations) utilisées dans le secteur du bâtiment.

Des équipements informatiques ainsi que les logiciels métiers dédiés constituent le poste de travail.

Le stagiaire effectue plusieurs périodes en entreprise. La formation est proposée en présentiel, des aménagements peuvent s'organiser ponctuellement en distanciel (adaptations).

MODALITES D'EVALUATION

Evaluations formatives sous forme de mises en situation, dossiers à compléter ou à élaborer.

Des Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont organisées pour vérifier l'état d'avancement des acquis sur l'ensemble des compétences du titre visé : mises en situation sur dossiers.

La validation du titre est subordonnée au passage du Titre professionnel (examen final avec mise en situation de 16h d'épreuves écrites et d'un entretien final en présence du jury) (cf : Référentiel d'Evaluation du titre).

La totalité ou une partie du titre (bloc de compétences) peut être validée.

DEBOUCHES ET EVOLUTION

Le Technicien d'études du Bâtiment est embauché dans les cabinets de maitrise d'œuvre ou d'ouvrage, les bureaux d'études techniques, les bureaux d'études des services techniques des collectivités territoriales, les entreprises du bâtiment, artisanales, PME ou grandes entreprises.

Ce titre de *niveau* 4 (équivalent baccalauréat) est à visée d'insertion directe dans l'emploi. Cependant, il est possible d'envisager une poursuite d'études dans le droit commun, à un niveau supérieur (non dispensées par l'établissement).

Exemples: modeleur Bim, dessinateur projeteur en construction métallique, dessinateur Projeteur en Béton Armé, chargé d'affaire du Bâtiment, chargé d'affaire en rénovation énergétique, conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil etc.

REMUNERATION et COUT

La rémunération est assurée par la région Nouvelle Aquitaine.

Le coût de la prestation est pris en charge par la Sécurité Sociale.

VISITES DE L'ETABLISSEMENT:

Organisées par l'ESRP et obligatoires avant l'entrée, avec ou sans décision d'orientation.

Un test de positionnement est proposé par le formateur de la section concernée lors de cette visite.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Hébergement en chambres individuelles. 8 chambres PMR.

Service restauration midi et soir.



Lieu de formation : Pôle BETERETTE 1 Avenue Nicolas Copernic 64000 PAU

DI D1 01 - Mise à jour juillet 2023

